



MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou  
Tél.: +229 21 30 76 84  
contact@developpement.gouv.bj  
www.developpement.bj

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE**

**OUEST AFRICAINE**

-----

La Commission



## **COMMEMORATION DU XXVème ANNIVERSAIRE DE L'UEMOA**

**Ouagadougou, le 10 janvier 2019**

**Discours du Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, représenté par M.  
Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement**

- Son Excellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, Alassane OUATTARA,
- Son Excellence Monsieur le Président du Faso, Roch Marc Christian KABORÉ,
- Monsieur le Premier Ministre du Faso,
- Monsieur le Premier Ministre de la Guinée Bissau,
- Monsieur le Président de la Commission,
- Monsieur le Gouverneur de la BCEAO,
- Monsieur le Président de la BOAD,
- Mesdames et Messieurs les membres des Organes de l'UEMOA,
- Distingués invités,
- Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un immense privilège de pouvoir prendre la parole devant une audience d'éminentes personnalités qui à elles seules sont une histoire de ce que nous célébrons ce jour. Permettez-moi de saluer

et de féliciter son Excellence **Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, Gouverneur Honoraire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Vous avez de par vos fonctions antérieures et actuelles travaillé à la création, la consolidation et la pérennisation de notre Union. Que vous soyez là, Président en exercice de l'Union en ce jour de célébration du quart de siècle de l'Institution que vous avez contribué à bâtir, est en lui-même un hommage avec déférence. Je vous prie d'accepter la gratitude des populations de l'Union.

Excellence M. Roch **KABORÉ**, Président du Faso, vous êtes vous-même aussi le produit de cette intégration régionale que vous vivez dans votre famille et vos nombreux amis béninois, togolais, camerounais et donc Africains. Je vous prie d'accepter les félicitations et la reconnaissance du peuple de l'Union pour cette remarquable organisation et pour le chaleureux accueil dont toutes nos délégations

bénéficient depuis notre arrivée au pays des hommes intègres.

M'adressant à vous au nom de la présidence du Conseil des ministres statutaire, je voudrais, d'emblée, me réjouir de l'événement qui nous réunit aujourd'hui.

Cette célébration produit en moi, une émotion indicible. Je me rappelle qu'étant Directeur des Etudes à la BCEAO, j'ai été personnellement impliqué dans l'élaboration de l'avant-projet du traité de l'Union et vécu les vicissitudes, les espoirs et les attentes que la création d'une zone d'intégration peut susciter.

A titre anecdotique, alors que nous célébrons le 10 janvier comme année de l'union parce que le traité porte cette date, quelques-uns ici se rappellent que la signature a effectivement eu lieu le 11 janvier 1994.

- Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,
- Mesdames, Messieurs,

En créant l'Union économique et monétaire ouest-africaine, le 10 janvier 1994, les pères fondateurs ont posé un acte de foi, celui d'unir les efforts de leurs pays respectifs, liés déjà par une solidarité monétaire. Voilà pourquoi de manière symbolique, le traité devait être signé le jour même de la dévaluation du FCFA en 1994.

Vingt-cinq ans après, le chemin parcouru est louable à tous égards.

Au plan institutionnel, tous les mécanismes prévus par le Traité fondateur sont en place et fonctionnent régulièrement de même que les organes de l'Union jouent pleinement leurs rôles respectifs.

Ainsi, la Commission rend régulièrement compte de l'avancée du processus d'intégration régionale au Conseil des ministres statutaire et à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

De même, les organes de contrôle exercent leur mission à travers l'action de la Cour des comptes et l'examen par le Comité interparlementaire du rapport

annuel du Président de la Commission sur l'évolution et le fonctionnement de l'Union.

En matière de gouvernance économique, il faut souligner cette avancée majeure réalisée par l'UEMOA à travers l'exercice de la surveillance multilatérale.

Aujourd'hui, l'union douanière est effective avec l'application d'un tarif extérieur commun et de ses mécanismes de gestion.

De même, la mise en œuvre des politiques sectorielles a permis d'améliorer les réalisations en matière d'accès des populations de l'Union à l'eau potable et aux services énergétiques, de renforcement du réseau routier communautaire et de sécurité alimentaire.

Enfin, il faut saluer l'adoption, en 2013, de l'Acte additionnel instituant la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

- **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,**
- **Mesdames, Messieurs,**

L'évolution qualitative de l'UEMOA au cours de ces vingt-cinq dernières années, nous la devons, faut-il le rappeler, à la forte impulsion donnée à la vie de l'Union par les chefs d'Etat et de gouvernement. Les orientations claires de la Conférence et les directives opérationnelles des comités de haut niveau y ont contribué sur les chantiers majeurs relatifs à la paix et à la sécurité, à l'énergie, à la sécurité alimentaire et au financement de l'économie.

Cette évolution est consécutive également à une importante action normative, notamment à travers l'institution d'une revue annuelle des réformes.

- **Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Malgré ces succès indéniables que nous sommes appelés à capitaliser et à améliorer, il m'apparaît important d'appeler notre attention sur quatre défis contemporains et émergents sur lesquels les citoyens de l'Union attendent des leaders que nous sommes :

- (i) la question de la sécurité face à la montée du terrorisme. A la création de l'Union, il s'agit d'un mot ou d'une expression auquel nous n'étions pas coutumiers. Aujourd'hui, il devient un problème commun, ne se limitant pas à nos frontières, mais frappant à l'intérieur de l'Union. J'ai une pensée pour toutes les victimes d'actes terroristes enregistrés dans l'Union et notamment ici même au Burkina-Faso.
- (ii) La question des changements climatiques avec ces conséquences en termes de raréfaction des ressources naturelles, de migrations climatiques, d'épidémie, de pandémie, d'érosion côtière, de montée des eaux des mers et de catastrophes diverses. Là encore, les conséquences sont là, présentes et nous défient. Notre réponse doit être à la hauteur des challenges qu'ils nous posent.
- (iii) La question des Objectifs du Développement Durable (ODD) face aux attentes des



populations. Les bonnes performances économiques réalisées dans l'Union sont appelées à être des tremplins pour la réalisation des ODD. Nous devons avoir à cœur de nous organiser afin de faire de notre Union un cadre de co-prospérité qui délivre les Objectifs de Développement Durable au bénéfice de nos populations.

- (iv) Comme souligné plus haut, nos pays ont connu une croissance relativement forte avec une inflation modérée. Mais cette croissance reste insuffisante pour être totalement inclusive. Le défi ici est de mettre en œuvre des politiques susceptibles d'accélérer la croissance économique, produire davantage de richesse et créer des emplois, notamment pour les jeunes.

Pour conclure, je voudrais souhaiter à tous une bonne commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'UEMOA et réaffirmer notre volonté commune très forte de rester mobilisés pour des avancées encore plus significatives.

**Vive l'UEMOA !**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**